

0230020X  
ACADEMIE DE LIMOGES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN  
10 PLACE MOLIERE  
23000 GUERET  
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 90

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/06/2022

Réuni le : 05/07/2022

Sous la présidence de : Olivier Derouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Fayolle théâtre : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de mise à disposition par la municipalité de Guéret de la salle de spectacle et de deux loges du centre culturel espace Fayolle Guéret pour l'organisation d'une pièce de théâtre le jeudi 12/05/2022 pour les élèves des lycées Jean Favard Guéret et Pierre Bourdan Guéret. Les prestations techniques sont prises en charge à 50 % par chacun des établissements scolaires.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0